

Séance du 2 mars 2010

Le deux mars deux mil dix à vingt heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame JOVILLARD, Messieurs VIEUX, PLASSE, MORIN, Mesdames CATALA, AIRAULT, Monsieur DELESTRA, Mesdames SIMPSON, DUPORT.

Etait excusé : Monsieur GROS.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

COMMUNE	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
233.062 €	370.197 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
344.466 €	245.770 €
CUMUL DEPENSES	CUMUL RECETTES
577.528 €	615.967 €

Il est à noter :

- En Fonctionnement : Excédent 137.135 €
- En Investissement : Déficit 98.696 €

Après cette présentation par Olivier Morin, il est procédé au vote des comptes 2009 par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement. Acceptation à l'unanimité des membres présents, à l'exclusion de Madame le Maire qui est sorti au moment de la délibération.

PRESENTATION DU BUDGET 2009

BUDGET COMMUNAL 2010

Olivier Morin poursuit sa présentation avec le budget 2010 :

Fonctionnement :

Olivier MORIN détaille la section fonctionnement en précisant les options budgétaires prises par la commission budget (détail des taux notamment...)

- Dépenses : 372.310 € dont viré à la section d'investissement 99.950 €.
- Recettes : 333.871 €

Soit un écart négatif de 34.439 € couvert par la quote-part du résultat de fonctionnement 2009 repris.

Investissement :

- Dépenses : 316.500 €
- Recettes : 415.196 € dont Quote-part du résultat de fonctionnement 2009 de 98.696 €

Soit un écart positif à corriger des restes à réaliser Dépenses 149.700 € et Recettes 100.540 € ; ce qui permet de couvrir le résultat négatif de 2009 après prise en compte des restes à réaliser soit 49.536 €.

Investissements : sont prévus dans cette rubrique au titre de l'année 2010 en sus des reports d'investissements de 2009 :

Extension de la halle	34.000 €
Extension école	232.000 €
Ecole numérique rurale	15.000 €

Il est signalé que l'ensemble de ces investissements ne se fait qu'avec un recours limité à l'emprunt, à savoir dans le cadre du BP 2010, il n'est prévu aucune augmentation des taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie).

Le budget total s'équilibre à 888.046 € représenté en :

- Fonctionnement : 372.310 €
- Investissement : 515.736 €

Après vote, ce budget est accepté à l'unanimité par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le conseil

- du changement de propriétaire à La Loco début avril : la nouvelle personne est déjà propriétaire à la Genetière.
- de la pose du défibrillateur dans le local sanitaires à la Halle des Ponts Tarrets.
- de la demande réitérée d'habitants de la Voie du Tacot, inquiets de la vitesse excessive de certains véhicules et du danger de croisement. Mme le Maire informe qu'un sens interdit sera installé dans le sens montant (des Ponts-tarrets à Margand) pour remédier à ce problème. Cette décision est prise à titre provisoire. Un sondage en septembre permettra de confirmer ou d'infirmer la portée de cette mesure. Mr Plasse demande que soit autorisé le passage pour les pompiers et véhicules de secours.
- du changement de date souhaité par le Comité des Fêtes pour les festivités du « 14 juillet ». Cette année, le Comité a décidé d'organiser les fêtes le samedi 10 juillet. Mme le Maire demande au conseil son accord pour maintenir le feu d'artifices en même temps. Accord donné.
- qu'elle a confié à Michel Dhelin la réflexion de la refonte du site internet communal pour clarifier la recherche de toutes les informations contenues sur le site et intégrer sur proposition de Mr Dhelin de nouvelles possibilités de valoriser la commune notamment avec appui vidéo.
- demande aux élus qui ne sont pas encore manifestés leur disponibilité pour assurer les permanences des deux tours d'élections régionales.

ECOLE : Cécile SIMPSON informe que 72 entreprises ont répondu à l'offre, 42 ont envoyées les cahiers des charges. Début des travaux : avril 2010 jusqu'à fin juillet 2010.